

**ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL
22 SEPTEMBRE 2025**

DELIBERATIONS

- 1- Désignation du secrétaire de séance
- 2- Adoption du compte rendu de la séance du 30/06/2025
- 3- Révision des tarifs communaux au 01/01/2026
- 4- Révision des tarifs de location de salle au 01/01/2026
- 5- Avis sur le projet d'Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope
- 6- Modification de la demande de reversement des amendes de police pour la sécurisation d'un arrêt de bus Route de la Chartreuse
- 7- Rémunération d'un enseignant chargé d'assurer des études surveillées à l'Ecole des Deux Fontaines pour l'année scolaire 2025/2026

DECISIONS

N° DIA 43140-25.08 → Renoncement à exercer le DPU sur la vente des parcelles AK193, AK20 et AK21